



OBSERVATOIRE REGIONAL
DE SECURITE ROUTIERE



Par définition, un accident corporel de la circulation routière est un accident qui :

- provoque au moins une victime (usager nécessitant des soins médicaux),
- survient sur une voie ouverte à la circulation publique,
- implique au moins un véhicule.

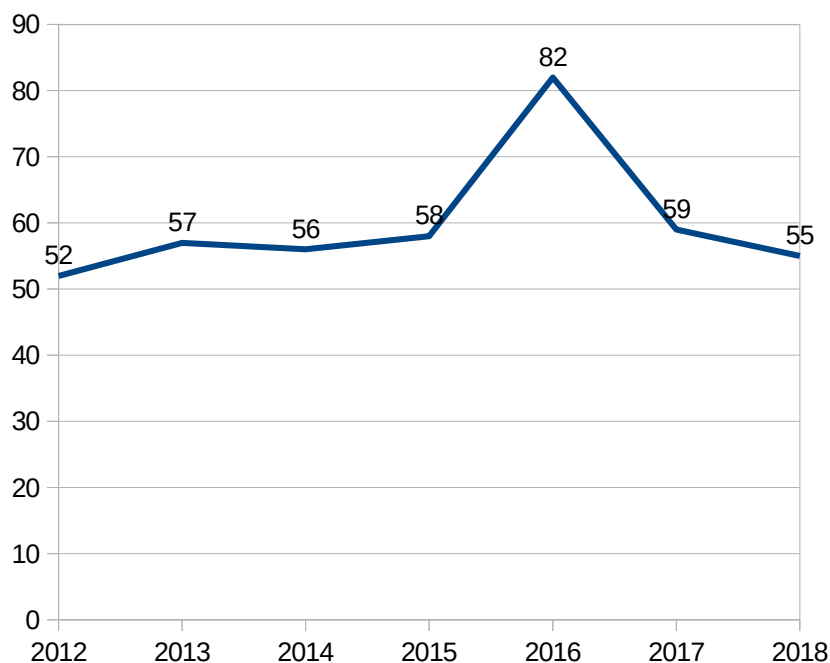
Cette dernière exclut donc les accidents de piétons seuls et en particulier les chutes sur la voie publique. Celles-ci sont recensées dans les accidents de la vie courante. Les accidents des piétons incluent les piétons en roller ou trottinettes, les segway...etc. Les données d'accidents de piétons utilisées dans cette plaquette sont issues des fichiers de bulletin d'analyse accidents corporels de la circulation (BAAC).

Il subsiste un sous-enregistrement de piétons blessés dans les BAAC. Les travaux menés à partir du Registre du Rhône montrent que seulement 44 % des piétons blessés sont enregistrés dans les BAAC.

EN AUVERGNE-RHONE-ALPES, PART DES PIETONS DANS L'ACCIDENTOLOGIE GENERALE

En 2018, 55 piétons ont été tués, représentant ainsi 14 % de la mortalité routière en Auvergne-Rhône-Alpes.

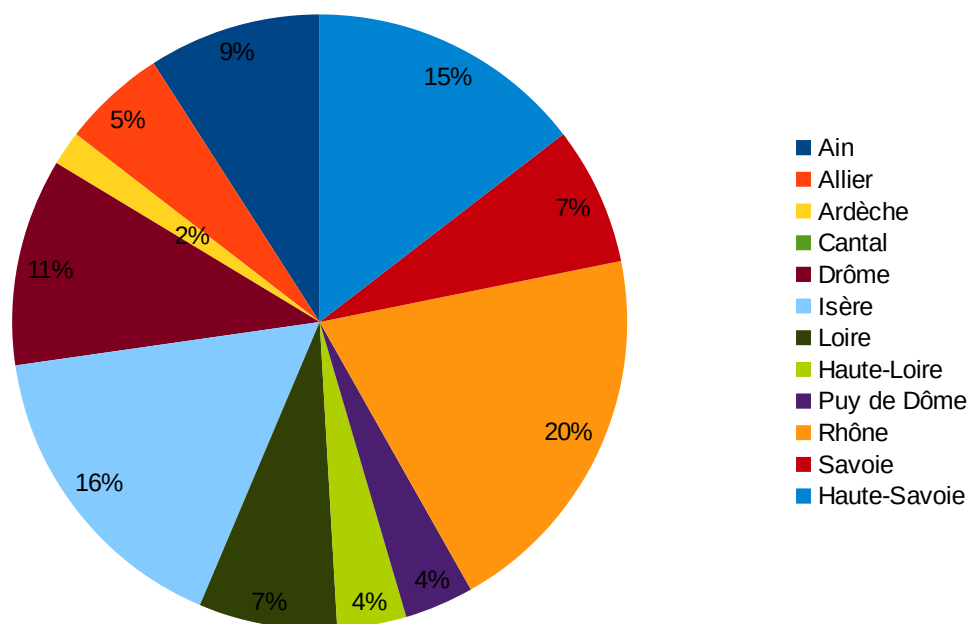
Evolution du nombre de piétons tués de 2012 à 2018



On peut noter une augmentation significative entre 2015 et 2016 comme la tendance française : 23 piétons tués supplémentaires soit 41,3 %. Les autres années, le nombre de personnes tuées est en moyenne de 56.

En 2018, 415 piétons ont été gravement blessés, soit 14 % de l'ensemble des blessés graves dans les accidents de la circulation.

PART DES PIETONS TUES DANS LES DIFFERENTS DEPARTEMENTS DE LA REGION (pourcentage établi par rapport au total des piétons tués dans la région)



20 % du nombre de piétons tués dans la région est dans le département du Rhône, suivi par l'Isère (16%) et la Haute-Savoie (15%).

ETUDE DES COMPORTEMENTS DES PIETONS A LYON

Une étude régionale sur les comportements a été menée notamment sur la thématique des piétons à Lyon et a montré que :

- sur 4721 piétons observés,
- 34 % ne respectaient pas les feux de signalisation,
- 10 % passaient hors des passages piétons.

Le comportement de ces derniers provoquait des conflits essentiellement avec les voitures légères ou utilitaires.

Il est à noter que 14 % des piétons portaient un dispositif susceptible d'émettre un son (écouteurs, oreillettes, casque audio).



FOCUS : PROJET VOIESUR (ANR 2011-2015) – Livrable accidentologie des piétons de Martin et Wu – Rapport Ifsttar, 2015, Paris.

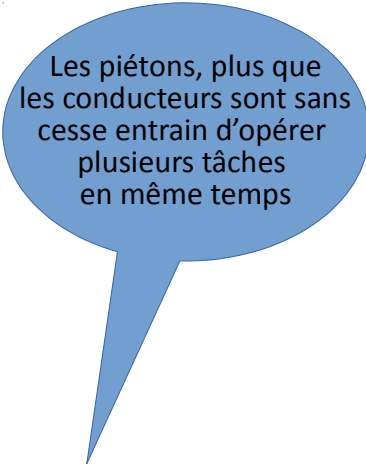
La majorité des accidents de piétons interviennent de jour par temps « normal » et en intersection. 95 % de ceux-ci se produisent en agglomération.

37% des accidents provoquant la mort d'un piéton surviennent la nuit et 30 % en rase campagne.


90 % des heurts avec les piétons se produisent sur la chaussée, de manière égale sur ou hors passage piéton.

La proportion des tués est plus élevée hors passage piéton.

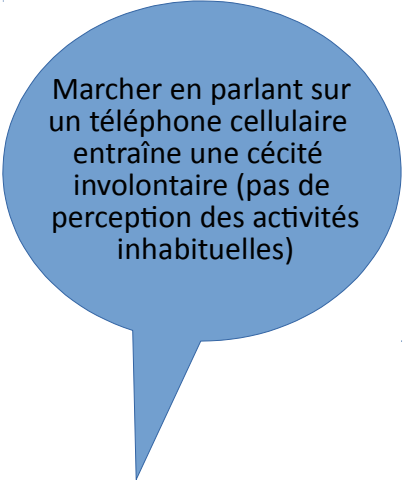
Le véhicule heurtant est un VL dans 70 % des accidents corporels et un deux roues motorisées dans près de 17 % des cas.



Les piétons, plus que les conducteurs sont sans cesse entraînés d'opérer plusieurs tâches en même temps



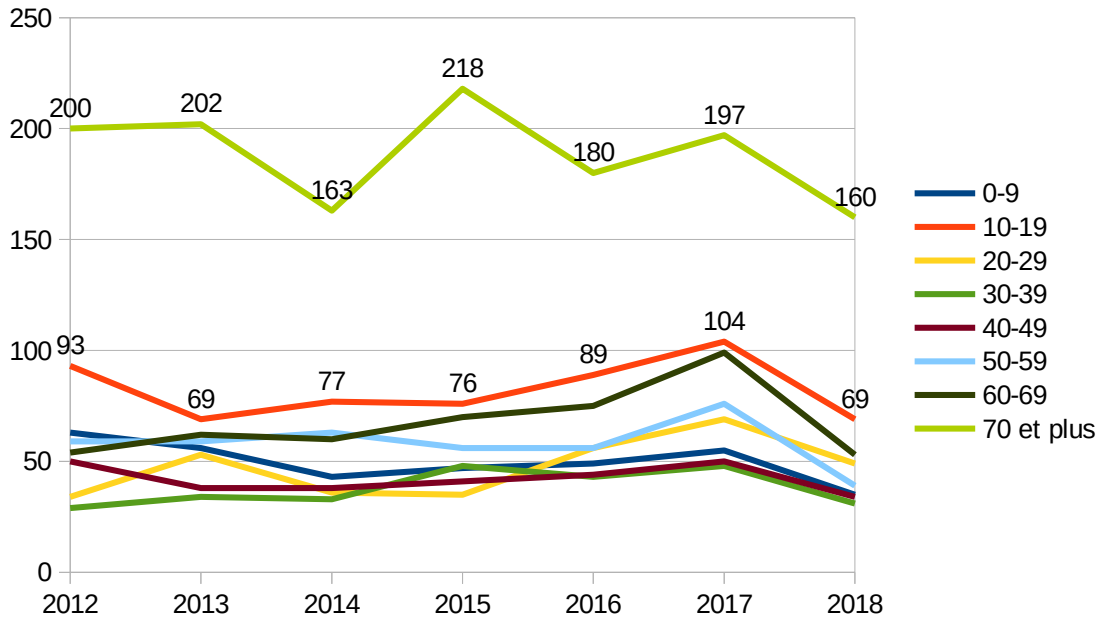
En 2018, les trois quart des Français ont un Smartphone.



Marcher en parlant sur un téléphone cellulaire entraîne une cécité involontaire (pas de perception des activités inhabituelles)

EN AUVERGNE-RHONE-ALPES, L'ACCIDENTOLOGIE DES PIETONS SELON L'AGE

Une analyse des victimes piétons graves (tués et blessés hospitalisés) de 2012 à 2018 montre un pic d'accidents pour 2 classes d'âge : 10-19 ans et 70 ans et plus.



Nombre des victimes graves (tués et blessés hospitalisés) par âge calculées sur la période 2012-2018
source : BAAC

Ces pics évoluent peu avec le temps, notamment les personnes âgées ont été toujours plus fortement impliquées que les autres et continuent de l'être.

Chez les adolescents

FOCUS : Le projet PAAM (Piétons Adolescents – Accident et Mobilité) confirme le pic d'accidents piétons entre 11 et 13 ans en France, comme dans beaucoup de pays industrialisés, à l'entrée de l'enseignement secondaire. Cette tendance est similaire en Auvergne-Rhône-Alpes.



50 % des accidents ont lieu à moins de 650 m du domicile

75 % des accidents à moins de 500 m du collège

Les transports collectifs et les piétons accompagnant jouent un rôle important dans les accidents piétons des collégiens (à cause de la précipitation ou encore de l'occultation)

Chez les personnes âgées

FOCUS : Les travaux existants sur le sujet montrent que la surreprésentation des séniors dans les accidents piétons peut s'expliquer par la sous représentation de ceux-ci dans les accidents de piétons les moins graves, par le déclin des capacités attentionnelles , le ralentissement de leur vitesse de marche et une mauvaise auto-estimation de leur propre vitesse de déplacement (Dommes et Cavallo, 2011 ; Langevin et al. 2012, Granié et al. 2014).

Des propositions de recommandations ont été faites lors du conseil national de la sécurité routière du 9 juillet dernier :

- créer un module de sensibilisation et d'information des conducteurs aux enjeux de sécurité des piétons et aux nouvelles mesures mises en place,
- mettre en place une communication nationale visant à sensibiliser les usagers à un meilleur partage de la rue et à l'extrême vulnérabilité des piétons,
- réaliser un audit de sécurité routière préventif régulier à tous les passages piétons et leurs abords par des auditeurs qualifiés en sécurité routière,
- pratiquer une réelle verbalisation des conducteurs ne respectant pas les espaces privilégiés pour les piétons,
- constituer un observatoire de la mobilité des piétons.

